

**Déclaration préliminaire à la venue à la DterCE le 20/02/2014 de
M. Vincent Mazauric, secrétaire général du MEDDE, et Laurent
Tapadinhas, directeur de la Recherche et de l'Innovation.**

Monsieur le Secrétaire Général MEDDE,
Monsieur le Directeur à la Recherche à l'Innovation,

Le syndicat CGT du CETE de Lyon tient à vous faire part de son inquiétude, mais aussi de son ambition pour l'avenir du service public et de ses agents :

- un contexte de crise économique et de politiques d'austérité (appliquées par le gouvernement actuel comme par le précédent) frappe de plein fouet les salariés, les chômeurs, les jeunes et les retraités, et sert de prétexte au démantèlement des services publics. Ces choix politiques, alors que la France n'a jamais autant produit de richesse, ont conduit à une crise sociale et à un appauvrissement d'une large majorité de la population ;
- pour les agents de l'État, cela s'est illustré entre autre par un gel du point d'indice (qui précarise particulièrement les catégories C) et par une dégradation des conditions de travail ;
- dans un contexte de crise écologique planétaire, nous jugeons inadmissible la baisse de budget subie par nos ministères de tutelle, tandis que les collectivités territoriales doivent faire face à de nombreuses situations de crise dans le domaine du risque, de l'aménagement et du développement durable (mises en exergue encore récemment par toutes les conséquences des tempêtes) ;
- enfin à l'échelle du CEREMA, alors que les deux protocoles prévoyaient une stabilité des effectifs et des budgets sur les deux premières années, le report d'un an de la création de l'établissement public a perfidement donné lieu à une diminution significative des ETP qui fragilise d'emblée notre potentiel, ainsi qu'à la baisse de 3,2% du budget qui fige notre EP dans un état alarmant.

Alors que les réflexions relatives au CEREMA sont engagées depuis presque deux ans, l'absence de stratégie affichée nous interpelle. Certes celle-ci sera fixée par le conseil d'administration, mais les axes forts envisagés devront faire l'objet d'une large concertation à tout niveau, comprenant une discussion avec les personnels, les organisations syndicales, voire avec la population sous des formes adaptées, et ce bien avant que le CA statue.

De ce point de vue, la CGT revendique, à l'occasion de la création du CEREMA, le passage immédiat à un mode de gouvernance transparent et ouvert, non seulement vis à vis des personnels et de leurs organisations représentatives, mais aussi vis à vis de la population qu'il est censé servir.

Nous restons très vigilants sur le budget dont les contours actuellement connus ne nous conviennent pas.

Le transfert d'une partie des missions de l'ATESAT vers le CEREMA correspond bien à notre volonté de travailler pour l'ensemble des collectivités, cependant aucun moyen supplémentaire n'a été annoncé pour assurer ces missions.

Nous avons appelé au boycott de SALSA, outil précédent totalement inadapté pour rendre compte de suivi d'activité. Malgré cela, les fonctionnalités et principes attendus du nouvel outil SIGMA n'ont pas été présentés aux personnels, ni aux organisations syndicales (tant au plan national, qu'au au plan local), avant son élaboration et sa mise en place. S'il est légitime de rendre compte aux citoyens, nous resterons très vigilants quant à l'utilisation individuelle, ouvertement ou de façon masquée, qui sera faite des données saisies dans cet outil. Nous resterons vigilants quant à son utilisation pour justifier de nouvelles régression de Service Public.

Enfin nous rappelons notre regret que les agents du CEREMA soient défavorisés pour rejoindre la zone de gouvernance DREAL pour des raisons techniques. De même que nous regrettons que nos tentatives de négociation pour une harmonisation par le haut des primes comme le souhaitait la CGT n'ai pas eu suite.

La CGT tient à rappeler qu'elle souhaite :

- un CEREMA au service de toute la nation : cela suppose des implantations locales fortes proposant des savoirs ET savoir-faire techniques s'appuyant sur une connaissance et une expérience solides des territoires, afin de mettre au service de tous ses usagers (citoyens, état et collectivités), avec l'appui des Directions Techniques, une véritable expertise dans l'ensemble de ses domaines de compétence.
- un CEREMA compétent dans les domaines de l'ingénierie, largement budgétisé pour répondre aux besoins sociaux de la nation, mais qui puisse également jouer son plein rôle d'établissement public en intervenant en tant que de besoin dans le champ concurrentiel, à la fois pour maintenir son expertise de terrain et pour contribuer à réguler les pratiques du marché (prix abusif du secteur privé et/ou qualité des prestations insuffisantes). Ainsi, et pour la même raison, nous demandons en outre que le ministère se dote à nouveau de services techniques capable de réaliser des travaux comme le pratiquait les Parcs avant leur fermeture.
- Un CEREMA permettant en son sein des parcours professionnels favorisant réellement le développement de l'expertise et de la connaissance du terrain ; un CEREMA reconnaissant le savoir-faire de ses agents grâce à de véritables possibilités de progressions de carrière en interne ; un CEREMA offrant à son personnel une formation professionnelle de haut niveau ; un CEREMA capable de maintenir son volume d'intervention et d'offrir des évolutions de carrière à ses agents grâce une dotation sur la masse salariale en progression chaque année.
- Un CEREMA connu et reconnu, « socialement responsable » : nous demandons que le MEDDE engage dès maintenant une large information, ainsi que des consultations publiques, sur les missions du CEREMA, auprès de ses usagers (en particulier les collectivités locales) et des citoyens.
- Un CEREMA socialement exemplaire : nos ministères de tutelle doivent renforcer leur soutien au CEREMA en construction y-compris en matière d'action sociale (restauration, CLAS ...).
- Enfin un CEREMA avec un dialogue social ouvert, riche et constructif, offrant aux organisations syndicales des droits syndicaux élargis pour mener à bien leur devoir de dialogue dans un établissement couvrant l'ensemble du territoire français.

Sur tous ces points et probablement sur bien d'autres, la CGT continuera d'informer les agents, restera vigilante et se tiendra prête à mobiliser si nécessaire pour l'avenir des services publics, des métiers et des agents de toutes catégories.